STAND DE TIR DE CHOMERAC

STAND : *Plaine de Lombard 07210 CHOMERAC*

SIEGE : *Plaine de Lombard 07210 CHOMERAC*

TEL.: *04 75 65 07 87* MAIL : *standtirchomerac@gmail.com*

ADRESSE POSTALE : chez Madame Colette CHASTAGNER
79, route des Mines 0700 PRIVAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2019

TENUE AU SIEGE DE L'ASSOCIATION

PLAINE DE LOMBARD 07210 CHOMERAC

Trente six personnes étaient présentes plus une procuration (de Monsieur Philippe MICHAUD remise à M PAGELOT).

A 9 H 26, le Président après avoir remercié les présents a exposé les sujets qui allaient être abordés, inscrits à l'ordre du jour, qui avait été préparé en réunion de Comité Directeur en date du 26 septembre 2019, en application des dispositions de l'article 9 de nos statuts.

Le Président a constaté que le quorum nécessaire pour procéder au vote des bilans tant moral que financier n'était pas atteint : 95 adhérents sont inscrits au jour de l'assemblée.

Les deux tiers exigés par les statuts représentent 64 personnes au lieu des 38 comptabilisées.

Il a donc exposé qu'une nouvelle assemblée serait convoquée, au cours de laquelle, quel que soit le nombre de personnes présentes, le vote aurait lieu.

Il a commencé le bilan de la saison sportive 2018 – 2019 en rappelant l'obtention par Madame Francine FLOCH, son épouse, de deux médailles d'or, et par Monsieur Jacques VINCENT d'une médaille d'or, lors du Championnat Départemental de tir à 25 et 50 mètres s'étant déroulés à LAMASTRE (07).

Félicitations à eux.

Le Président a confirmé la réponse positive de l'association aux diverses invitations de la Mairie de CHOMERAC et s'est félicité de la qualité des relations récemment renouées.

La prise de contact avec la Gendarmerie Nationale et également avec la Police Nationale, s'est concrétisée par la visite, le jeudi 10 octobre 2019, du SGAMI (Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur) représenté par Messieurs Ferdinand EKANGA, Adjoint au Directeur de l'Immobilier pour toute la région Auvergne Rhône Alpes, et Michel HUSSON, Responsable de la commission CAHOST qui aboutira à une homologation administrative prochaine de notre stand de tir à 25 et 50 mètres.

Il a été précisé que lors de la journée familiale du 15 juin 2019, une partie des plateaux utilisés pour le ball-trap de ce jour là a été offerte par l'Armurerie Villenevoise, qui a par ailleurs consenti un tarif préférentiel pour les plateaux payants.

Merci à elle.

Au titre de la communication de l'association, il a été rappelé que divers articles de presse se sont fait l'écho de la vitalité du club.

Concernant celle à destination des adhérents, toutes les informations sont désormais disponibles sur le site accessible à l'adresse : http://socieetedetirdechomerac.fr.

Au titre des dotations diverses, l'association se réjouit du don de chaises et de table, par le Lycée Professionnel de la commune, sur intervention de Monsieur Christian GANDON, salarié de l'établissement.

Et d'une armoire métallique, fournie par une entreprise, récupérée et acheminée dans notre chalet par Monsieur Denis GUERRAZ.

Qu'ils en soient remerciés.

Le Président a ensuite évoqué les mouvements d'adhérents : ainsi le club s'est enrichi de la venue de : Messieurs Julien BAUBET, Sylvain ROBERT, Laurent GERIZIER et Morgan ROY ainsi que Madame Chrystelle BIESIADA qui ont muté leur licence pour nous rejoindre.

Au titre des nouveaux licenciés et adhérents, nous avons le plaisir d'accueillir : Mesdames Sandrine MICHEL, Sylvie GANDON, Mathilde CAVEROT, Messieurs Pascal ROUX, Gérard SANCHEZ, Philippe MAGAUD, Christophe HILAIRE, David PETIT, Florent BENOIST, Alexis DEPRE, Florian DUTHIL, David SCARINGELLA, FOURNIOL Clément, NESTEROVICH Boris ETC….

Que toutes et tous soient les bienvenus.

Tout mouvement s'accompagnant de départs, nous ont ainsi quitté Messieurs MARTINOT Olivier et Florent, Alexandre MEYRAND.

Monsieur Julien GENOVESE, pour sa part, a muté sa licence au COMPLEXE SHOOTING CLUB à VEDENE (84), tout en restant adhérent de notre association, cette saison, en second club.

Par ailleurs, depuis le 4 mai 2019, 15 avis préalables ont été délivrés, permettant l'acquisition d'armes de catégorie B.

Un état des lieux des travaux en cours a été fait, tout d'abord sur le terrain des installations 25 et 50 mètres, avec explication du travail fait et de celui restant à faire, aux fins de maintien de l'homologation délivrée par la Fédération Française de Tir.

Il a ensuite été rapidement expliqué les travaux envisagés pour les installations à 100 mètres, qui seront effectués dans un avenir plus ou moins lointain en fonction du budget restant et de diverses autres contraintes, pour parvenir à la même homologation.

Concernant les travaux en cours sur le pas de tir 25 et 50 mètres, les bénévoles s'étant succédés sur le chantier ont été remerciés, savoir Messieurs Philippe ALMARCHA, Pierre LAFFONT, Dimitri NESTEROVICH, Jean-Claude CHAY, Christian GANDON, Sébastien DUMONT, Michel VICTOR, Marc GINOIX, Yves COSTE, Jacques FAVIER, Philippe MAGAUD, Alain FOURNIOL, Sylvain ROBERT, Julien BAUBET, Pascal MONCHOUX, Rémi CASADO ainsi que Mesdames Francine FLOCH, Sandrine MICHEL, Sylvie GANDON etc…

Ces bénévoles ont au surplus mis gracieusement à disposition leur outillage personnel.

Merci à tous.

Pour clore ce chapitre, il faut noter que Monsieur Dimitri NESTEROVICH a obtenu un don de plaques en acier pour assurer la couverture des pare-balles des stands 25 et 50 mètres.

Egalement, Monsieur Sébastien DUMONT a fabriqué gratuitement des gongs pour permettre l'entrainement des tireurs au pistolet pour le TAR.

Notre Trésorier s'est exprimé rapidement et a diffusé un état des comptes dans l'assistance.

Le bilan financier sera repris lors de la prochaine assemblée où il sera mis au vote.

Aucune question particulière n'ayant été posée, la séance a été levée et s'est terminée par le verre de l'amitié.

Le Président,

La secrétaire générale,

L'AG (Présence) 27 Octobre 2019

36 personnes + proc.

DERRIEN Aurélie

JOUVE Thierry

Stephan Grégory

Jouve Marie-Hélène

CHAY Jean Claude

GENDRE Michel

FLOCH D.

Floch Francine

BARSON Eric

HAVOND Roselyne

DAVID J. Paul

Michel Sandrine

Gandon Sylvie

MOUCHOUX PASCAL

Maillac Norbert

Almouchi Ghislaine

Salvat Freddy

NESTERUVITCH

BORI

GUERRAZ

VICTOR Michel

DUMONT-S

Agier Frédéric

6 ENDUROSE_J

BAUBET Julien

BAUR Jean Pierre

Gamdon Christian

PLANET FREDERIC

FOURNIOL Alain

LAFFONT Pierre

COSTE Yves

Jean Pascal

NAGAUD Philippe

VINCENT Jacques

Vincent Ugo

CHASTAGNER

De : philippe michaud
Envoyé le :jeudi 24 octobre 2019 16:27
À : koko CHASTAGNER
Objet :pouvoir

Madame, par la présente je donne pouvoir à

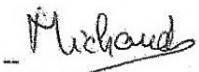
Monsieur RENÉ PAGELOT pour me représenter lors de l'assemblée générale

du STC le dimanche 27 octobre.

Ce document ne peut être récusé car il a valeur juridique.

Fait à AIOUX le 24 octobre 2019

Philippe MICHAUD



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
https://www.avast.com/antivirus